

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 109 (1964)
Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Bütiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

Le Mirage aux alouettes...

Les semaines ayant passé et le « Swiss Mirage » pris entre-temps de l'altitude, les lugubres vrombissements de son moteur sont moins perceptibles et le peuple souverain a pu de nouveau se pencher plus tranquillement sur sa choucroute garnie.

Dans notre édition d'octobre 1964, nous avons promis à nos lecteurs de revenir sur cette ténébreuse affaire d'avions militaires qui a fait le tour de la presse mondiale et n'a naturellement pas échappé au « Canard enchaîné », lequel a également des ailes!

Le major Yves Maître, conseiller national et ancien aviateur, dont on se rappelle la courageuse intervention en cette matière devant les Chambres fédérales, a bien voulu se charger d'une telle étude qui paraîtra très prochainement. Elle fera la synthèse de l'ensemble du problème vu sous ses divers aspects. En attendant, disons quelques mots du « cas Mirage » en le considérant, si l'on peut dire, d'une certaine hauteur et dans la seule optique des intérêts de notre défense nationale.